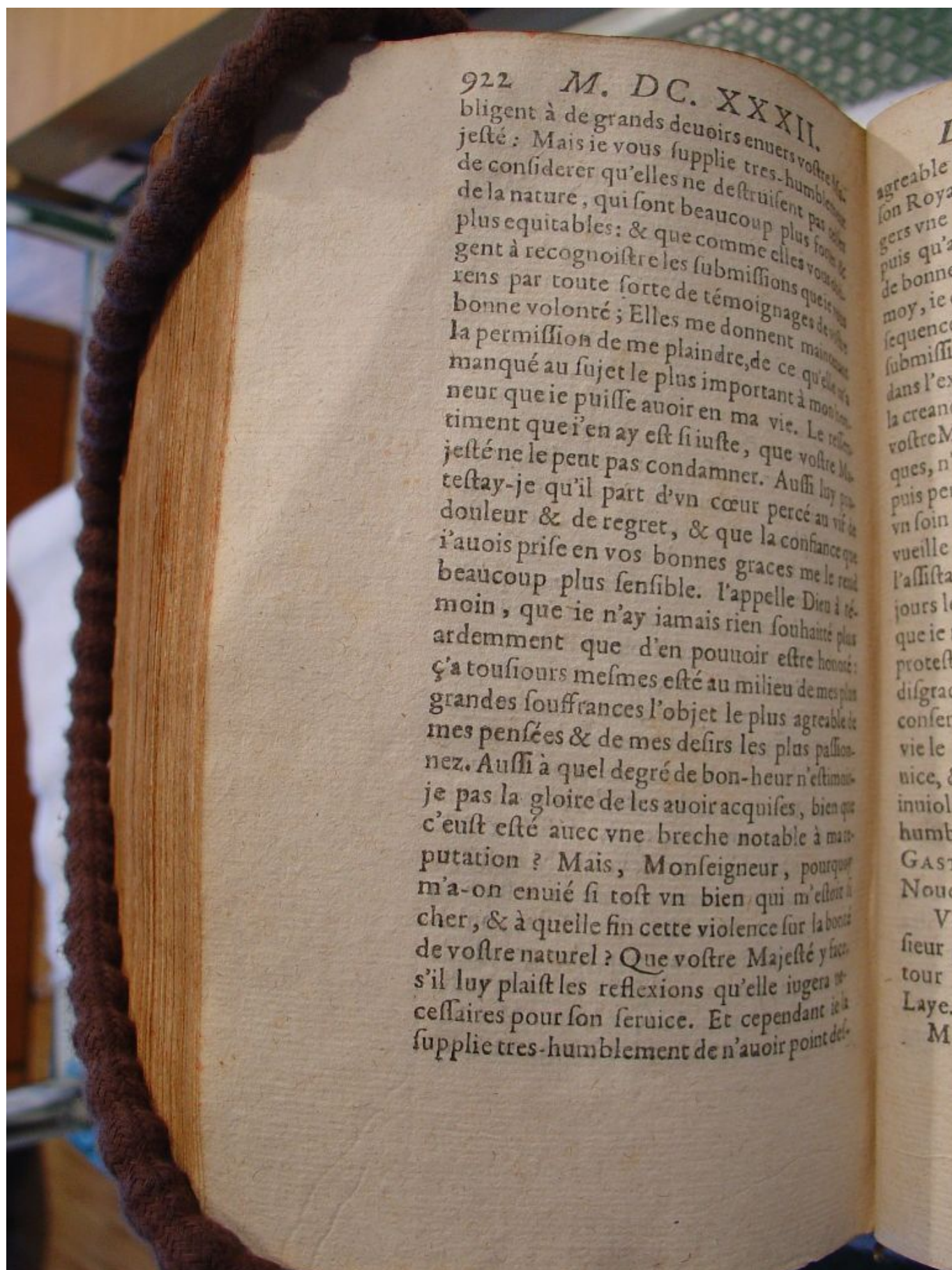
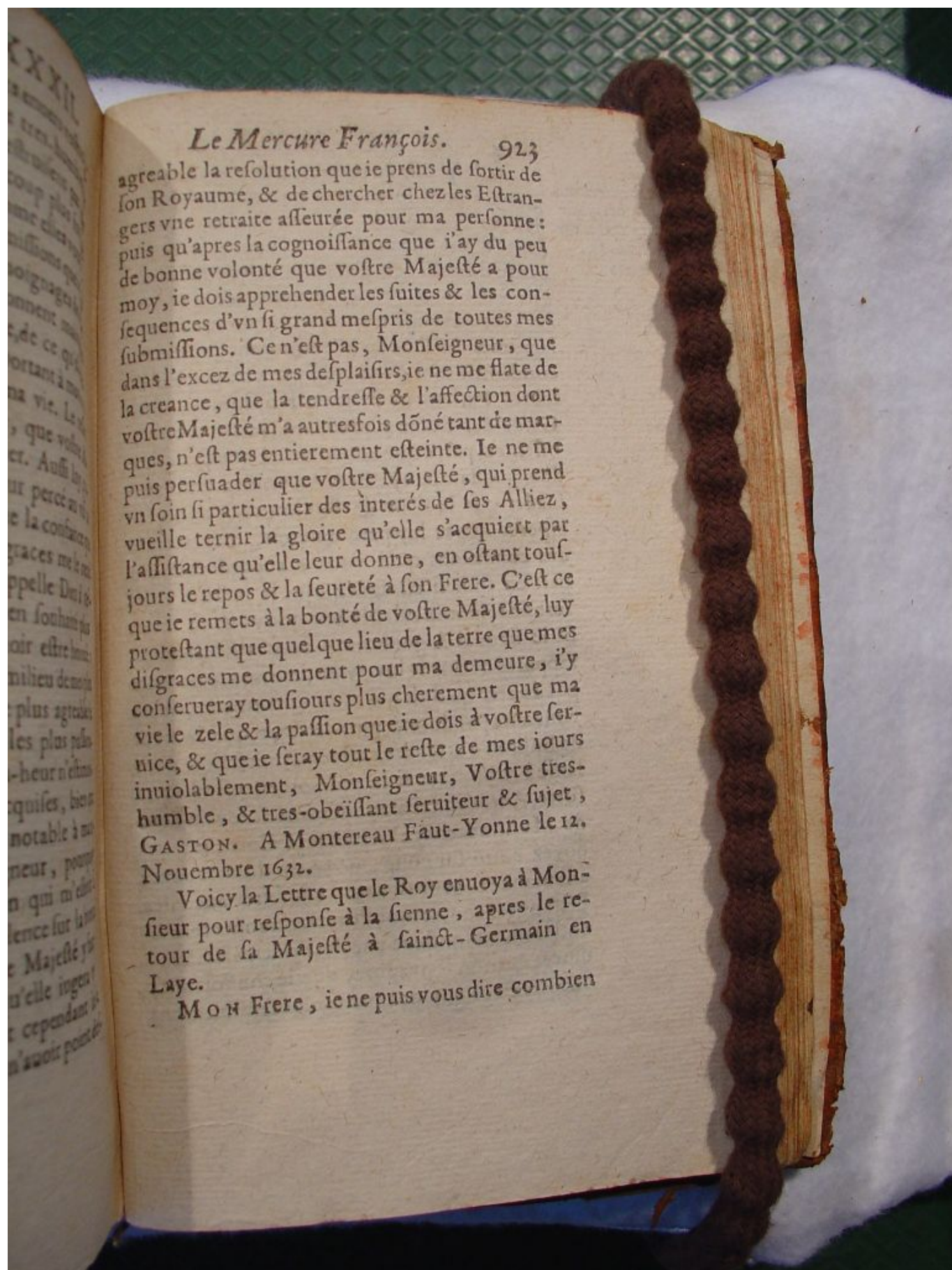


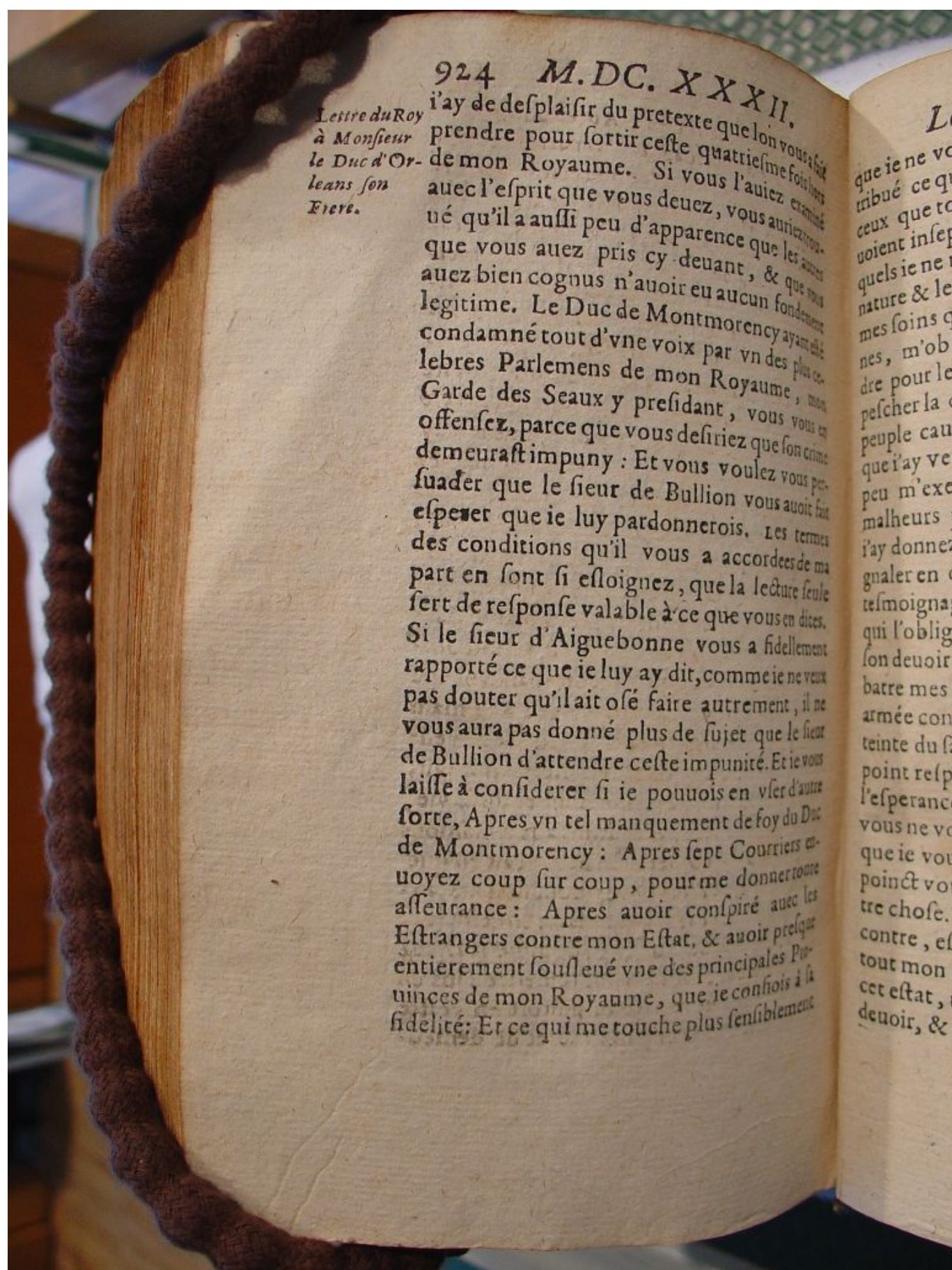
1632_922.jpg



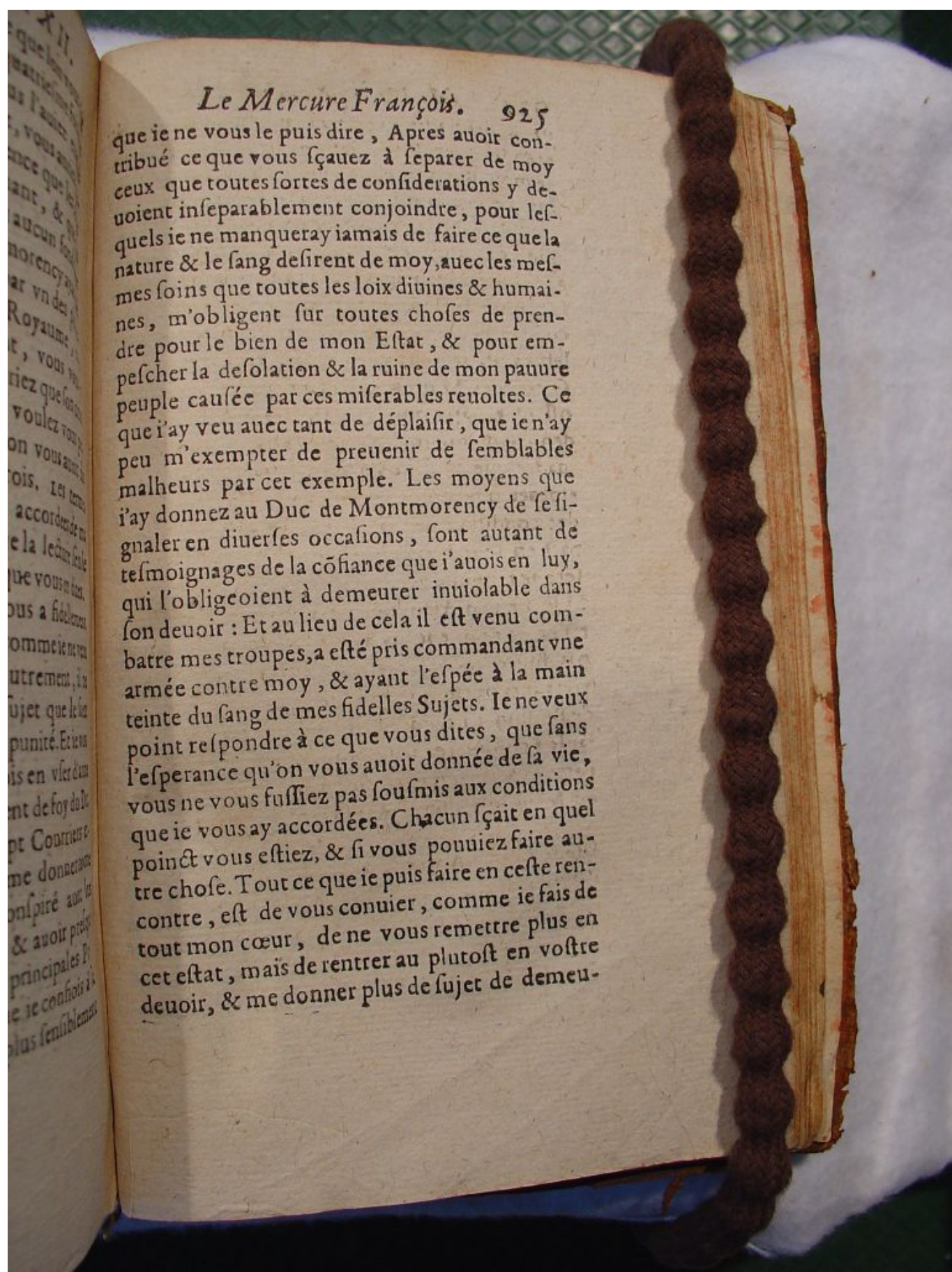
1632_923.jpg



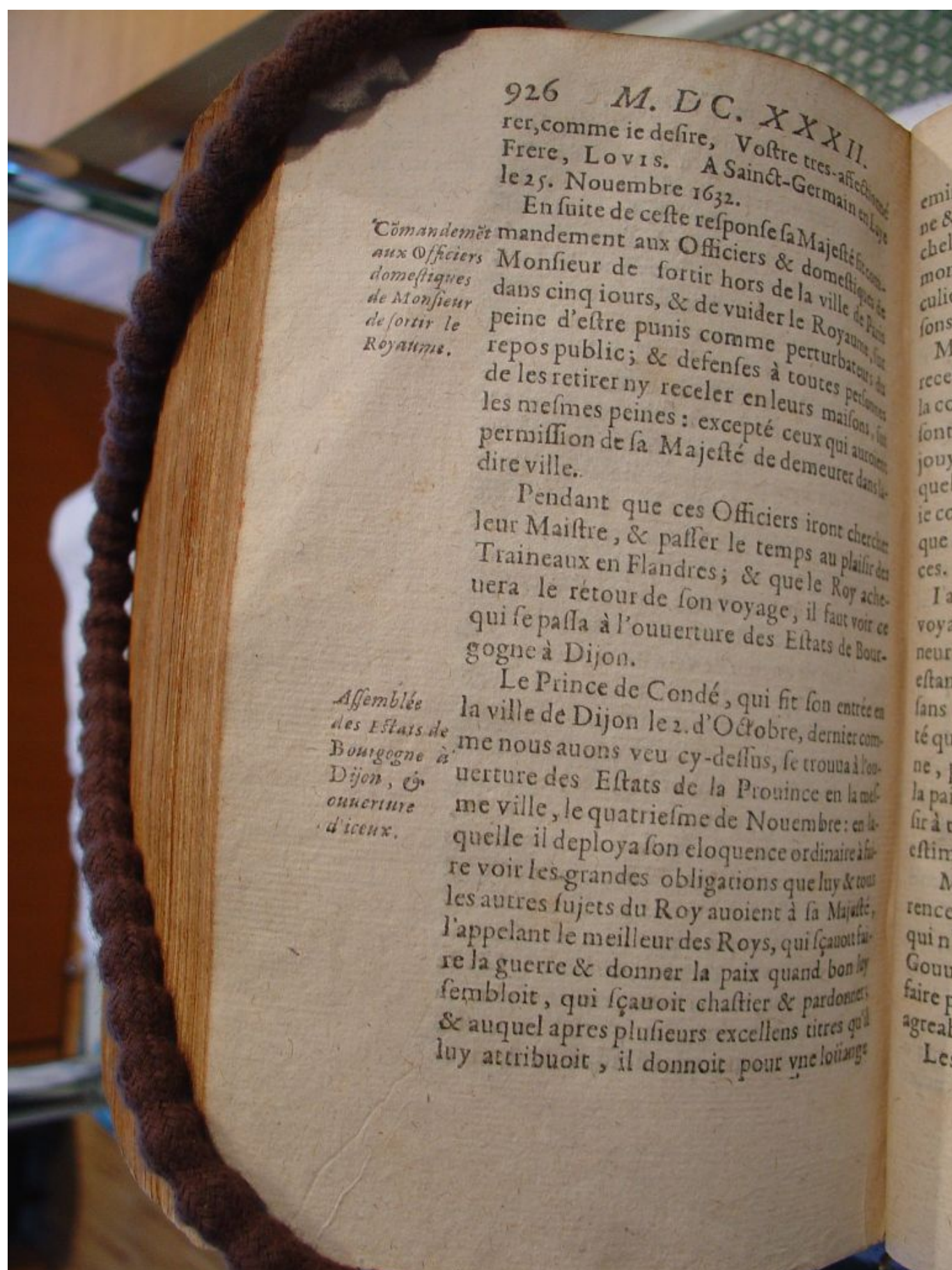
1632_924.jpg



1632_925.jpg



1632_926.jpg



926 M. DC. XXXII.

rer, comme ie desire, Vostre tres-affectionné
Frere, LOUIS. A Saint-Germain en Laye
le 25. Novembre 1632.

*Comandement
aux Officiers
domestiques
de Monsieur
de sortir le
Royaume.*

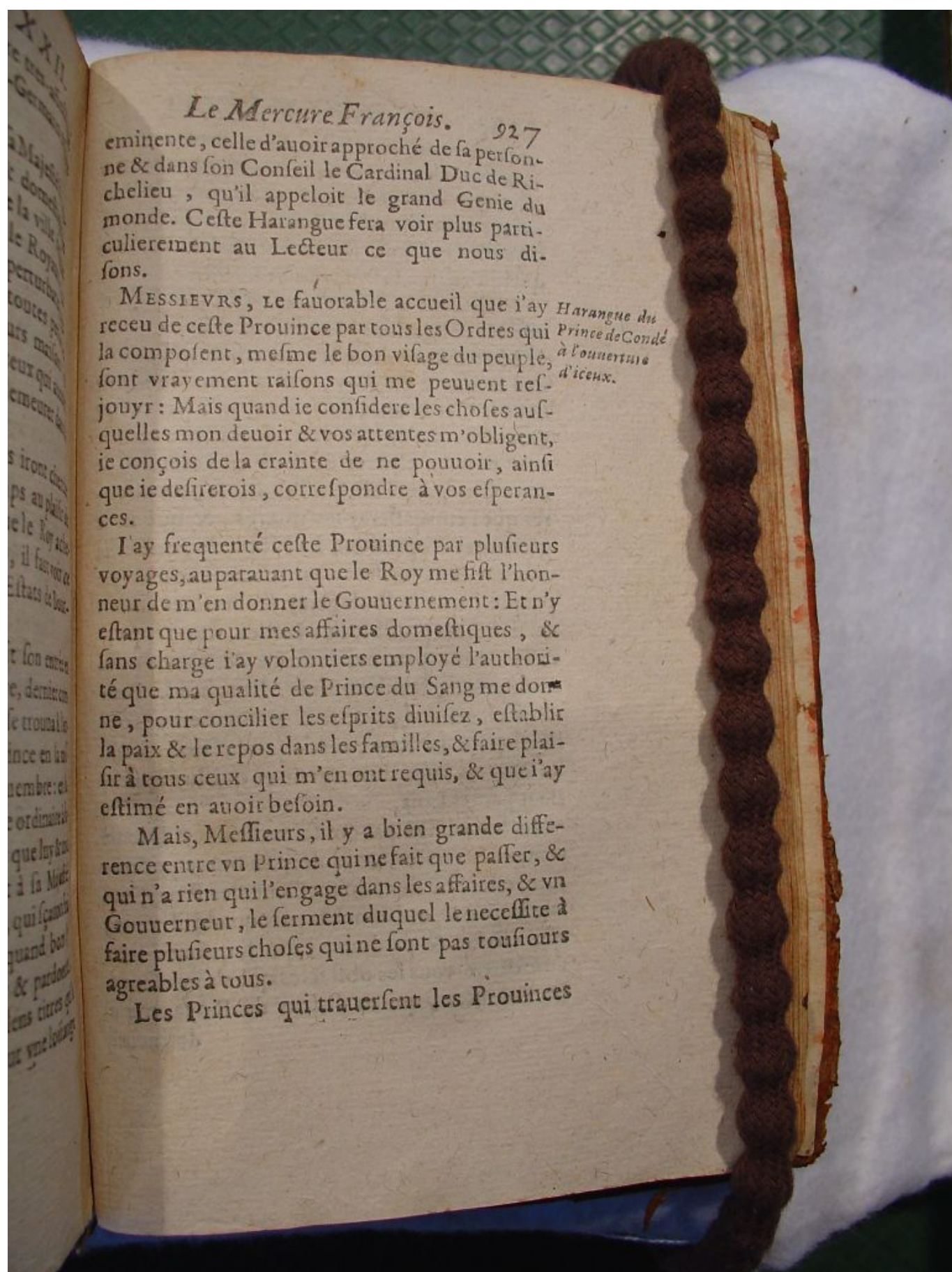
En suite de ceste response la Majesté fit com-
mandement aux Officiers & domestiques de
Monsieur de sortir hors de la ville de Paris
dans cinq iours, & de vider le Royaume, sur
peine d'estre punis comme perturbateurs du
repos public; & defenses à toutes personnes
de les retirer ny receler en leurs maisons, sur
les mesmes peines: excepté ceux qui auoient
permission de sa Majesté de demeurer dans la
ville.

Pendant que ces Officiers iront chercher
leur Maistre, & passer le temps au plaisir des
Traineaux en Flandres; & que le Roy ache-
uera le retour de son voyage, il faut voir ce
qui se passa à l'ouverture des Estats de Bour-
gogne à Dijon.

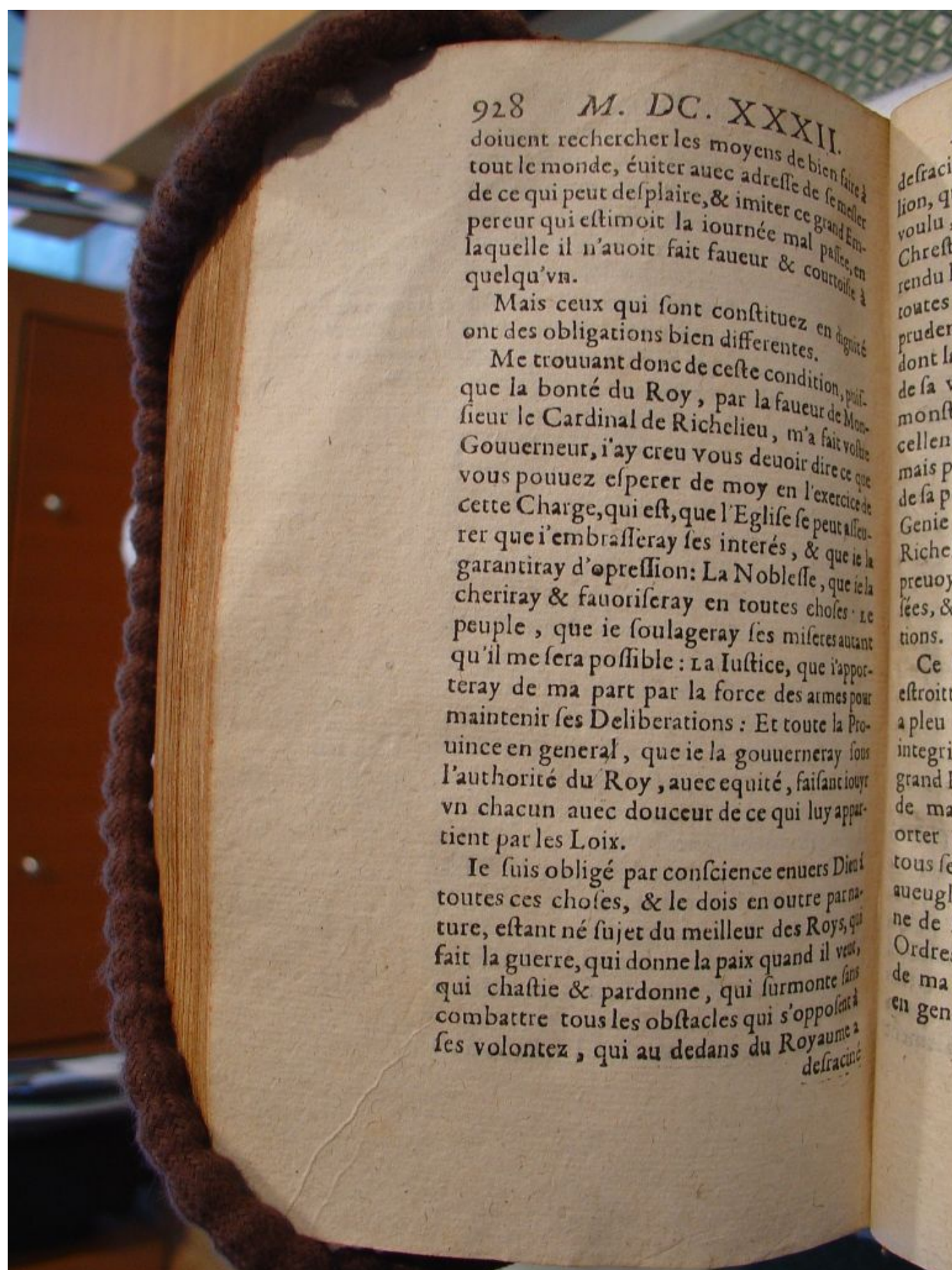
*Assemblée
des Estats de
Bourgogne à
Dijon, &
ouverture
d'iceux.*

Le Prince de Condé, qui fit son entrée en
la ville de Dijon le 2. d'Octobre, dernier com-
me nous auons veu cy-dessus, se trouua à l'ou-
verture des Estats de la Prouince en la mes-
me ville, le quatriesme de Novembre: en la-
quelle il deploya son eloquence ordinaire à fa-
re voir les grandes obligations que luy & tous
les autres sujets du Roy auoient à sa Majesté,
l'appelant le meilleur des Roys, qui sçauoit fai-
re la guerre & donner la paix quand bon luy
sembloit, qui sçauoit chastier & pardonner
& auquel apres plusieurs excellens titres qu'il
luy attribuoit, il donnoit pour vne louange

1632_927.jpg



1632_928.jpg



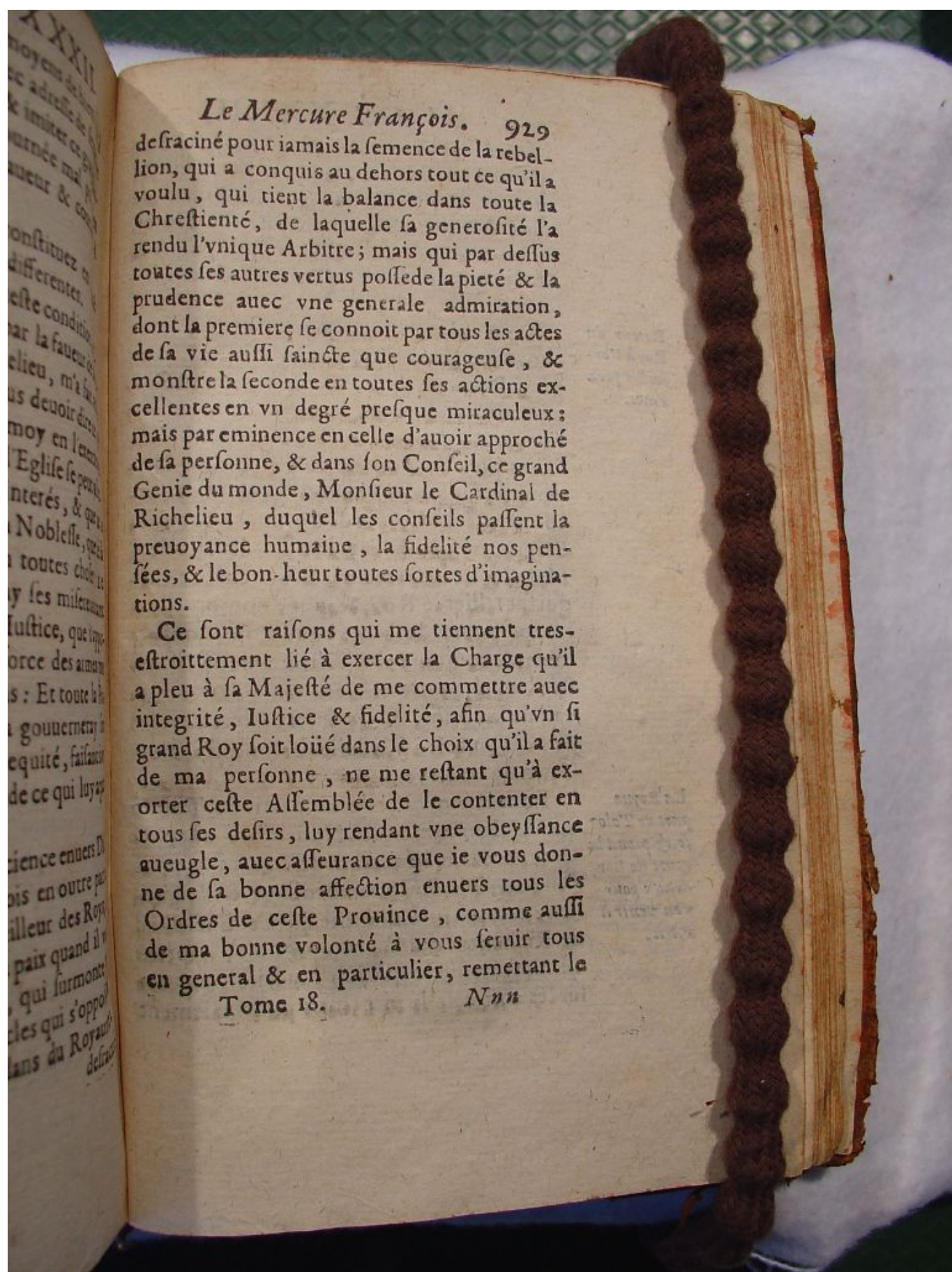
928 M. DC. XXXII.
doivent rechercher les moyens de bien faire à
tout le monde, éviter avec adresse de se mêler
de ce qui peut déplaire, & imiter ce grand Em-
pereur qui estimoit la journée mal passée, en
laquelle il n'auoit fait faueur & courtoisie à
quelqu'un.

Mais ceux qui sont constituez en dignité
ont des obligations bien différentes.

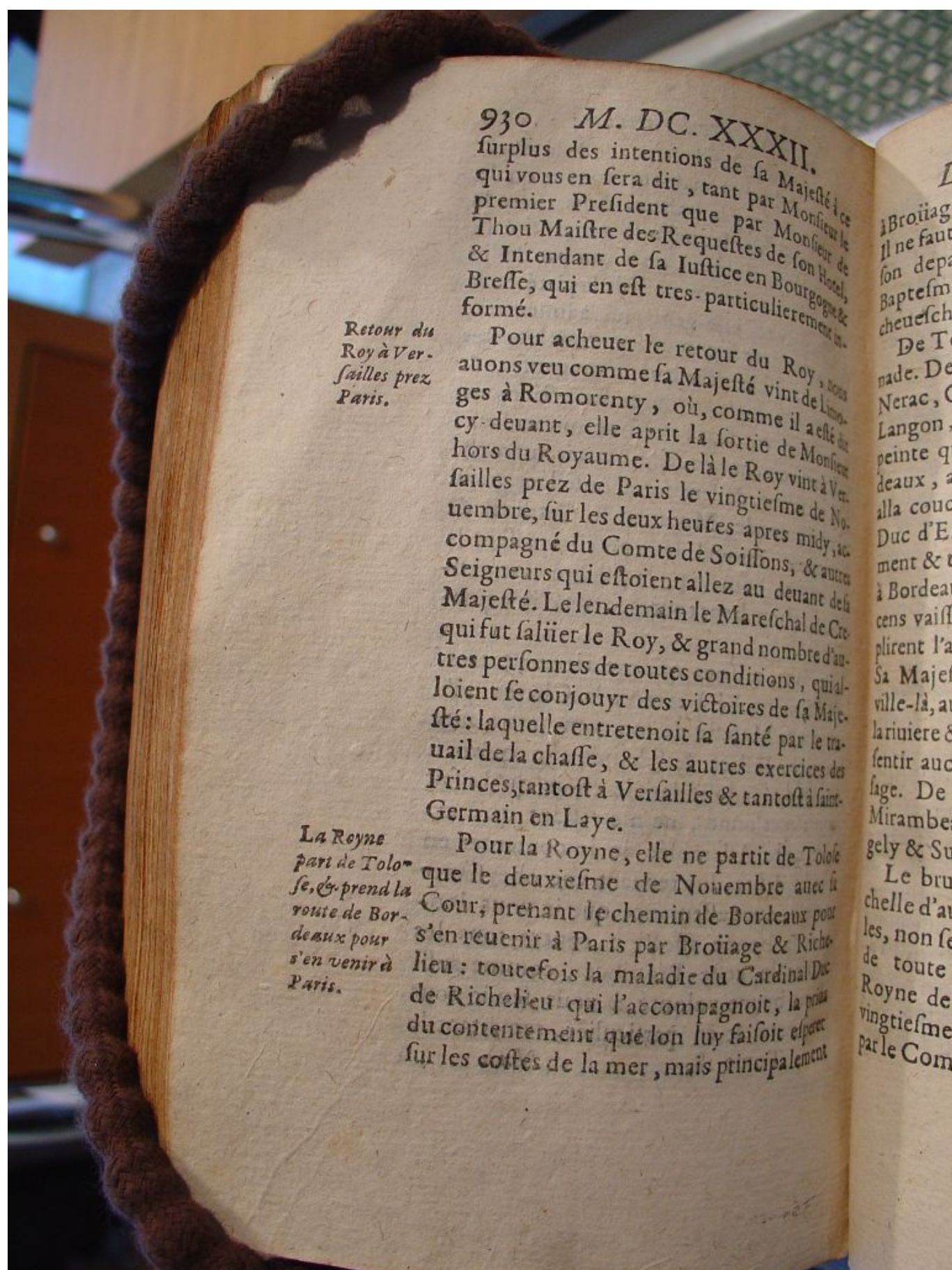
Me trouuant donc de ceste condition, puis-
que la bonté du Roy, par la faueur de Mon-
sieur le Cardinal de Richelieu, m'a fait vostre
Gouverneur, j'ay creu vous deuoir dire ce que
vous pouuez esperer de moy en l'exercice de
cette Charge, qui est, que l'Eglise se peut assu-
rer que j'embrasseray ses interés, & que ie la
garantiray d'opression: La Noblesse, que ie la
cheriray & fauoriseray en toutes choses. Le
peuple, que ie soulageray ses miseres autant
qu'il me sera possible: La Iustice, que j'appor-
teray de ma part par la force des armes pour
maintenir ses Deliberations: Et toute la Pro-
uince en general, que ie la gouverneray sous
l'autorité du Roy, avec equité, faisanc iouyr
vn chacun avec douceur de ce qui luy appar-
tient par les Loix.

Ie suis obligé par conscience enuers Dieu à
toutes ces choses, & le dois en outre par na-
ture, estant né sujet du meilleur des Roys, qui
fait la guerre, qui donne la paix quand il veut,
qui chastie & pardonne, qui surmonte sans
combattre tous les obstacles qui s'opposent à
ses volontez, qui au dedans du Royaume a
desfrainé

1632_929.jpg



1632_930.jpg



930. M. DC. XXXII.

surplus des intentions de sa Majesté à ce qui vous en sera dit, tant par Monsieur le premier President que par Monsieur de Thou Maistre des Requestes de son Hotel, & Intendant de sa Justice en Bourgogne & Bresse, qui en est tres-particulierement informé.

Retour du Roy à Versailles prez Paris.

Pour acheuer le retour du Roy, nous auons veu comme sa Majesté vint de Limoges à Romorenty, où, comme il a esté dit cy-deuant, elle aprit la sortie de Monsieur hors du Royaume. De là le Roy vint à Versailles prez de Paris le vingtiesme de Novembre, sur les deux heures apres midy, accompagné du Comte de Soissons, & autres Seigneurs qui estoient allez au deuant de sa Majesté. Le lendemain le Marechal de Crequi fut saluer le Roy, & grand nombre d'autres personnes de toutes conditions, qui alloient se conjourr des victoires de sa Majesté: laquelle entretenoit sa santé par le travail de la chasse, & les autres exercices des Princes, tantost à Versailles & tantost à saint-Germain en Laye.

La Royne part de Tolose, & prend la route de Bordeaux pour s'en venir à Paris.

Pour la Royne, elle ne partit de Tolose que le deuxiesme de Novembre avec sa Cour, prenant le chemin de Bordeaux pour s'en reuenir à Paris par Broüage & Richelieu: toutefois la maladie du Cardinal Duc de Richelieu qui l'accompagnoit, la prind du contentement que lon luy faisoit esperer sur les costes de la mer, mais principalement

L
à Broüage
il ne faut
son depa
Baptisme
cheuesch
De To
nade. De
Nerac, C
Languon,
peinte qu
deaux, a
alla couc
Duc d'El
ment & t
à Bordeau
cens vaiss
plirent l'a
Sa Majest
ville-là, au
la riuiera &
sentir auc
sage. De
Mirambea
gely & Su
Le bru
chelle d'au
les, non se
de toute
Royne de
vingtiesme
par le Com

1632_931.jpg

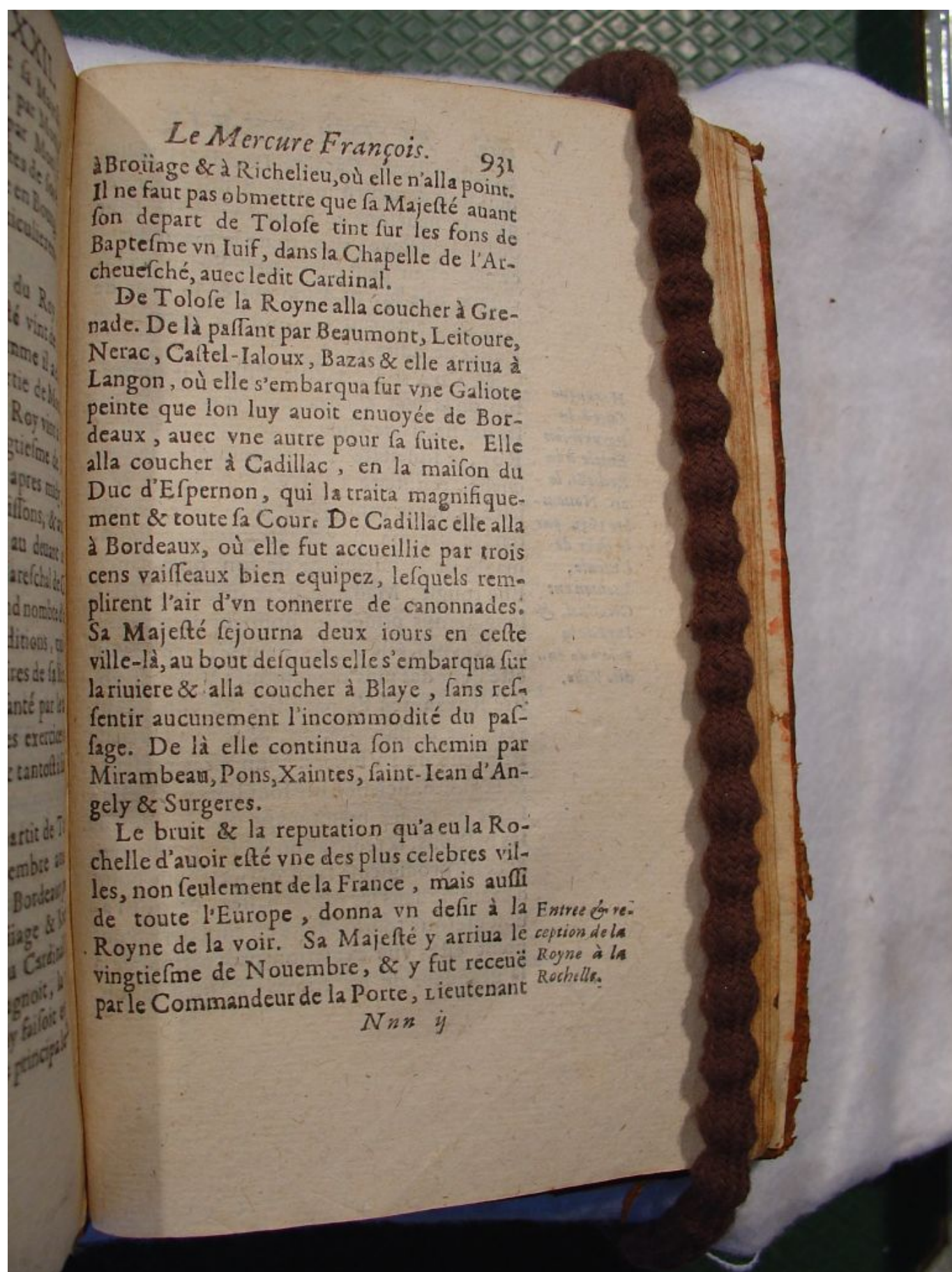


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan